

Séance du 26 juin 2024

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Présidente

Membres élus le 17 juin 2020

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 10
Pour : Unanimité

Convocation du : 17 juin 2024
Date d'affichage : 18 juin 2024

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le **2 Juillet 2024** et publication
du **2 Juillet 2024**.

Délibération N° 03-24-13Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Présidente,
M. FILLIERE Patrick, Vice-Président,
Mme BAYART Angélique, Maire-adjointe,
MM. QUILLIOT Philippe, ARCHIE Patrick, conseillers municipaux,
Mmes MIQUET Marie-Josèphe, LEBLANC Floriane, M. COLLÉRIE Jean-Claude, membres,

Absents excusés et représentés: Mme FACQ Margaux, M. VAN MEENEN Laurent,

Absente excusée et non représentée: Mme RIOU Sandrine

Absent non excusé et non représenté: M. NINRINCK Alfred,

Membre démissionnaire en cours de remplacement: Mme MOPIN Thérèse-Marie

Secrétaire de séance: Mme BAYART Angélique

OBJET**AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 –
S.S.I.A.D – BUDGET ANNEXE M22**

Le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation définitive du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 1 171,88 €

- un excédent reporté de : 74 181,35 €



Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 73 009,47 €

- un excédent d'investissement de : 46 534,12 €
- un déficit des restes à réaliser de : 0,00 €

Soit un excédent de financement de : 46 534,12 €

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter définitivement le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

**RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT :
73 009,47 €**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : 73 009,47 €

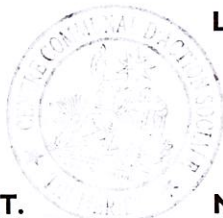
**RÉSULTAT REPORTÉ EN INVESTISSEMENT (001) : EXCÉDENT
46 534,12 €**

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil d'Administration repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



La secrétaire,

Angélique BAYART.



La Présidente,

Nadège BOURGHELLE-KOS.

